

28 mai 2018

# Ports. « Vers une culture commune »



Michaël Quernez, maire de Quimperlé, est le président de cette collectivité, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier. (Photo d'archives)

Propos recueillis par Léa Gaumer Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le syndicat mixte Pêche & plaisance est installé à Pont-l'Abbé. Grâce à la mutualisation de ses sept ports cornouillais, il oeuvre au développement de l'économie maritime locale. Entretien avec Michaël Quernez, son président.

### Quel(s) but(s) poursuit le syndicat mixte (\*) ?

L'objectif est de contribuer à ce que, par les travaux et la mise à disposition d'infra et superstructures, la Cornouaille reste la première place de pêche fraîche en Bretagne, comme dans l'Hexagone. Concernant la plaisance, notre ambition est de la développer sur le territoire et de faire en sorte de pouvoir répondre aux attentes des usagers en termes de services et de réalisation des aménagements nécessaires.

### Qu'a changé la création de cette collectivité ?

Avant cette mutualisation, qui regroupe les sept ports de la place portuaire cornouillaise (NDLR : Douarnenez, Audierne, Saint-Guénolé-Penmarc'h, Le Guilvinec-Léchiagat, Loctudy-Ile Tudy, Lesconil et Concarneau), il existait une concession par port. L'idée à présent est d'aller vers une culture commune et de sortir de cette logique qui consistait à regarder la réalité port par port, et se révélait profondément mortifère. La force du syndicat mixte réside justement dans les spécialités de chacun et la complémentarité de tous. Le système était devenu obsolète, compte tenu du changement de l'activité liée à la pêche, qui ne génère, à l'heure actuelle, plus suffisamment de richesses pour permettre au délégataire d'assumer l'ensemble des travaux nécessaires à la bonne marche du secteur. C'est de cette situation et des limites budgétaires de la CCI qu'est né le syndicat mixte Pêche & plaisance de Cornouaille.

### Pourquoi avoir implanté votre siège à Pont-l'Abbé ?

La commune est idéalement située par rapport à la géographie cornouillaise et aux ports qui sont les nôtres, puisque le Pays bigouden sud en compte quatre sur sept. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une cinquantaine d'agents occupent les locaux

jusqu'ici alloués à l'ATD (Agence technique départementale). La majeure partie d'entre eux, rejoints dans un second temps par des personnels issus du service mer du conseil départemental du Finistère, travaillaient sur place et les matériels étaient déjà là. Pour que tout le monde puisse travailler dans les meilleures conditions, un projet d'extension des locaux est d'ores et déjà prévu sur le site. Le dépôt de permis est envisagé à l'automne.

### **Quels sont les grands projets soutenus par le syndicat mixte ?**

Les travaux portant sur la cale du Rosmeur et le rejointoiement des quais, à Douarnenez, sont toujours en cours. À l'automne, nous nous concentrerons sur Audierne et son interface ville-port. La modernisation des criées de Concarneau et du Guilvinec est attendue. À plus long terme, et plus largement, les actions porteront sur l'entretien et le développement d'infrastructures telles que le môle du Raoulic, à Audierne, ou les accès à l'aire de carénage de Saint-Guénolé-Penmarc'h et Audierne ; le développement de la plaisance à Loctudy-Ile-Tudy, Concarneau, Audierne, Lesconil et au Guilvinec-Léchiagat ; l'adaptation des équipements comme les moyens de levage dans la cité penn sardin et le maintien des profondeurs. La feuille de route, établie à dix ans, prévoit 60 M€ d'investissements destinés à la pêche et 20 M€ pour la plaisance. (\*) *Le syndicat mixte est une collectivité regroupant le Département, la Région et les quatre intercommunalités que sont la CCPBS (Communauté de communes du Pays bigouden sud), CCA (Concarneau Cornouaille agglomération), Douarnenez Communauté et la Communauté de communes Cap- Sizun-Pointe du Raz.*